Ventes par Autorité de Justice.

Vente Définitive.

PART NORRY A GARIBE.

M. BOUDOUR est chargé par M. Norry de vendre, en son magasin, rue Royale, 26, le lundi 12 novembre 1877, à midi précis, la part de M. Norry dans la maison de commerce sous la raison sociale de NORRY & GARIBE, consistant en marchandises neuves, meubles, etc.

Cette part est estimée 30,000 francs par les parties.

Vente définitive.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Boudour, rue Royale, 26.

Vente définitive.

DÉTENTE à vendre, le lundi 12 novembre 1877, à midi précis, en la salle des ventes, rue Royale, 26, la détente de M. Bonnet, consistant en meubles, glaces, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Boudour, rue Royale, 26.

DÉTENTE à vendre, le lundi 12 novembre 1877, à midi précis, en la salle des ventes, rue Royale, 26, la détente de M. Lambert